

Réunion du 14 avril 2015 à 20 heures 30

Convocation en date du 08 avril 2015.

Sont présents :

M. BECARD Nicolas, M. BILLEPINTE Thierry, Mme CAMICAS Anne-Marie, M. DUCOURNAU Marc, M. FAUQUÉ Olivier, M. GOMINON Jean-Marc, M. LABORDE Patrick, Mme LACASSIN Dominique, Mme GAYRIN Laure, M. PAGES Lilian.

Absents : M. HARDUYA Franck.

Secrétaire de séance : Mme CAMICAS Anne-Marie.

Le quart d'heure citoyen étant écoulé sans que personne ne se présente, la réunion débute à 20 heures 45.

Le procès-verbal de la réunion du 12 mars 2015 est lu, approuvé et signé par tous les conseillers présents.

BUDGET 2015

Comptes administratifs 2014

Les comptes administratifs 2014 de la commune et du CCAS sont votés par les membres présents du conseil municipal, à l'unanimité.

Budgets primitifs 2015

La section fonctionnement du budget s'équilibre à 310 288 € avec un résultat reporté de 103 801 €. La section investissement s'équilibre à 61 891 € avec un solde d'exécution reporté de - 34 386 €.

Le budget primitif 2015 est voté par les membres présents du conseil municipal, à l'unanimité.

Le budget primitif 2015 du CCAS est voté par les membres présents du conseil municipal, à l'unanimité.

Les membres présents du conseil municipal, à l'unanimité, votent le maintien des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2015 à l'identique de 2014, soit :

- pour la taxe d'habitation 17,96
- pour la taxe foncière (bâti) 18,52
- pour la taxe foncière (non bâti) 115,75.

TENNIS

Après contact téléphonique avec l'entreprise, les travaux sont prévus pour fin avril ou début mai.

Un digicode sera placé sur la serrure du tennis afin de maintenir celui-ci fermé durant la durée des travaux.

L'ancien bureau du club de tennis a déposé tous les papiers administratifs et financiers ainsi que le matériel concernant ses activités, à la mairie, nous informant de leur volonté d'arrêter toutes responsabilités et donc de démissionner de leurs postes.

EMPLOYÉ TERRITORIAL

Christophe LOUMAGNE a été engagé par la commune le 12 novembre 2014 ; les six mois d'essai vont arriver à terme. Deux possibilités s'offrent à nous ; soit renouveler six mois d'essai ; soit l'embaucher au terme des six premiers mois.

Les membres présents du conseil municipal, à l'unanimité, décident de l'embaucher dès le 12 mai 2015 pour un temps de travail hebdomadaire de 15 heures.

LOCAL CANTINE

Le bail de location de l'ancienne école et du préau attenant prendra effet le 17 avril 2015.

BULLETIN MUNICIPAL

Les frais afférents à l'édition du bulletin municipal s'élèvent à 293,00 €.

La réunion s'achève à 23 heures 30.

M. **BECARD** Nicolas

M. **BILLEPINTE** Thierry

Mme **CAMICAS** Anne-Marie

M. **DU COURNAU** Marc

M. **FAUQUÉ** Olivier

Mme **GAYRIN** Laure

M. **GOMINON** Jean-Marc

M. **HARDUYA** Franck

M. **LABORDE** Patrick

Mme **LACASSIN** Dominique

M. **PAGES** Lilian

